

la Couronne avait formé ses projets et entrepris de les réaliser à l'insu du public, et sans débat public. Voilà qui cause une terrible insécurité d'emploi. Je ne dis pas qu'on a tort de vouloir instaurer un système régional. Sous bien des aspects, c'est une excellente chose, une mesure formidable. Mais les employés doivent être informés, et le public mis au courant afin qu'il comprenne ce qui se produit. Ce sont de telles choses qui créent de l'incertitude parmi les gens.

Toute personne le moins intelligemment sait que, si le moral d'une organisation est bas, la productivité aussi sera basse. Des centaines de travaux de recherche l'ont démontré. C'est ce qui arrive au Canadien National, et j'ai bien peur que la même chose se propage à Air Canada. Je ne tiens pas en ce moment à parler de la tragédie aérienne à Toronto. Je n'ai guère constaté de réactions aux nouvelles d'hier, y compris la publication des conversations de bord enregistrées. Il se peut fort bien qu'il en soit question plus tard.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, je ne veux pas que l'on considère mes propos d'aujourd'hui comme ceux de quelqu'un qui veut simplement s'écouter parler. Telle n'est pas mon intention. Le ministre des Transports n'est pas ici. Toutes les huiles du cabinet sont absentes, sauf le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) et le ministre de la Défense nationale (M. Macdonald). Je leur demande, ainsi qu'aux représentants du CN dans les tribunes, de porter mes questions à l'attention du directeur général du CN et du directeur régional de la province, pour que l'on puisse prendre des mesures satisfaisantes à propos des services ferroviaires de Terre-Neuve, en ce qui a trait aux marchandises, surtout celles qui partent de Bishop's Falls vers l'est, et aux systèmes de transport du bois nouveaux et perfectionnés et aux trains de terrassement. Nous voulons davantage de renseignements sur le système d'autobus et d'autorail et sur toute la question de transport dans le golfe entre Terre-Neuve et le continent, dont la médiocrité compromet sérieusement le tourisme dans notre province.

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, juste quelques mots. Je ne voudrais pas qu'on croit que tous les députés pensent, comme le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan), que la Commission canadienne des transports agit de façon sournoise en tentant d'évaluer les services des chemins de fer. Le député peut me reprendre si j'ai tort d'employer ce mot.

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je veux tout simplement déclarer que le député m'a cité correctement; c'est tout à fait cela.

• (3.10 p.m.)

M. Anderson: Voilà qui évite tout malentendu. Je voudrais signaler que la Commission a tenu, dans la région d'où je viens, au sujet de l'Esquimalt-Nanaimo Railway, des audiences ouvertes au public et fort équitables au cours de son enquête sur les conditions du service-voyageurs entre Esquimalt et les points situés au nord de l'île Vancouver. Les citoyens ont eu une occasion unique de présenter des mémoires et de participer aux audiences.

[M. Lundrigan.]

La Commission a adopté une attitude critique très ouverte. Je pourrais ajouter que les auditeurs à ces réunions tenues au sujet de cette petite compagnie de chemin de fer, qui transporte quotidiennement environ 30 personnes, étaient presque quatre fois plus nombreux que ceux qui ont assisté aux séances du comité des Communes chargé d'étudier le Livre blanc sur la fiscalité, à Victoria. Si j'interviens dans le débat, c'est uniquement pour exprimer mon désaccord avec le député à l'égard de la Commission canadienne des transports qui, à mon avis, a fait de l'excellent travail. Dans ma région, elle s'est efforcée de toutes les façons d'être juste et de permettre qu'on exprime son opinion au sujet de l'abandon des services-voyageurs.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député? D'abord, a-t-on conservé le chemin de fer en question? Deuxièmement, le député peut-il faire, un instant, un effort d'imagination qui lui permette de comprendre que nous avons perdu un réseau de chemin de fer, un réseau ferroviaire pour voyageurs desservant 500,000 personnes à Terre-Neuve? Peut-il comprendre...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre.

M. Lundrigan: Peut-il comprendre cela un instant?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, le député peut répondre à la question, s'il le veut.

M. Anderson: Monsieur l'Orateur, il m'est probablement plus facile de répondre à la première question qu'à la seconde. On a conservé le chemin de fer en question. La Commission a signalé que le Canadien Pacifique agissait de façon déplorable pour essayer de déprécier le matériel roulant. Le Canadien Pacifique avait alors un train de voyageurs quotidien dans chaque direction qui réussissait à manquer l'un des navires du Canadien Pacifique de 12 minutes. La Commission a vertement critiqué la société.

En ce qui concerne Terre-Neuve et la seconde question—et je vais faire un effort d'imagination—il est évidemment difficile à quiconque n'est pas de cette province d'y comprendre quelque chose. Je ne voudrais pas donner l'impression à la Chambre ou aux lecteurs du hansard que la Commission canadienne des transports, par rapport à nous tous, est un organisme sournois et dissimulateur. C'est une très injuste critique contre des absents qui ne peuvent se défendre.

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. A propos des remarques de l'honorable représentant de la côte du Pacifique, une région que j'ai eu l'occasion de visiter et pour laquelle j'ai éprouvé une immense admiration durant mon séjour là-bas l'an dernier, je suis certain que, dans l'intérêt de sa province où de nombreux de mes concitoyens de Terre-Neuve gagnent leur vie et